

## INTEGRE – Wallis et Futuna

### Site pilote Wallis – Fiche N°C2W13

#### "Amélioration de la conduite d'élevage pour une meilleure gestion des effluents d'élevage"

**Auteur :** Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers et de l'Agriculture de WF CCIMA (Maxime PERNEL, Ingénieur Agronome spécialisé en Zootechnie, [maxime.pernel@gmail.com](mailto:maxime.pernel@gmail.com)) / Service d'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche (Amalia FOTOFILI, Elevage – Service de l'Agriculture rurale et Pêche, [malia.lie@agripeche.wf](mailto:malia.lie@agripeche.wf))

#### Descriptif de l'activité :

A Wallis, les risques de pollution de l'unique ressource en eau douce lié à l'activité d'élevage, sont à prendre en considération. En effet, le système de conduite d'élevage actuel ainsi que le nombre important de porcs pourraient avoir des conséquences néfastes sur la seule nappe phréatique du territoire alimentée par les précipitations.

La gestion des effluents d'élevage implique une optimisation du logement des animaux. Actuellement, il existe deux types de logement:

- Les parcs bétonnés permettant de regrouper les animaux par loge selon le sexe et le stade physiologique des animaux, ce qui permet de mieux adapter les rations alimentaires et facilite le suivi des performances des animaux. Cependant, ce type de logement implique une consommation en eau importante pour le nettoyage des parcs. De plus, ce logement n'est pas forcément accompagné d'un système d'évacuation du lisier qui est généralement épandue dans le milieu naturel à l'arrière du parc, ce qui peut poser des problèmes environnementaux. Dans le cas des élevages à Wallis, cela peut entraîner des conséquences néfastes sur la nappe phréatique de l'île.
- Les parcs en terre présente un intérêt économique pour les familles d'éleveurs. En effet, ce type de logement demande moins d'investissement puisque les animaux sont conduits dans un enclos délimités par des tôles ou parfois du grillage sur un sol en terre. Lors de pluies importantes, le terrain devient extrêmement boueux ce qui implique de déplacer les animaux dans un parc à proximité: c'est le système du parc tournant. La matière organique contenue dans les excréments des animaux favorise la fertilité du sol qui sera utilisé pour la culture. L'inconvénient de ce système, c'est de ne pas pouvoir maîtriser et contrôler la distribution des rations alimentaires, de limiter le suivi de la reproduction, et risques de diminution des performances zootechniques des animaux. De plus, de fait de rotations longues entre élevage de porcs et cultures vivrières peuvent entraîner un impact important du à l'infiltration du lisier dans le sol et les risques de lessivage.

Des solutions simples et peu coûteuses existent et peuvent être apportées dans les élevages pour améliorer le système parc bétonné et en terre afin de faciliter une meilleure gestion des effluents d'élevage. Une association entre parc bétonné et parc en terre peut être envisagée. La construction d'une fosse à lisier et la mise en place de citernes pour le stockage de l'eau pluviale permettraient de limiter l'impact des activités d'élevage sur l'environnement. Le système de rotation entre parcs à cochon et cultures vivrières pourrait être optimisé et amélioré afin d'éviter une infiltration trop importante du lisier dans le sol.

Le lisier est nocif pour l'environnement lorsqu'il n'est pas maîtrisé, mais il est également une ressource intéressante pour la fertilisation des sols lorsqu'il est bien valorisé. La mise en place de fosses de stockage du lisier permettront de collecter et d'utiliser le lisier en mélange avec des déchets verts de façon à développer une activité de compostage domestique qui permettrait à toute personne qui entreprendrait cette action d'obtenir après 3 mois un engrais d'une très bonne qualité pour fertiliser ses cultures.

**Résultat INTEGRE auquel contribue l'activité :** *Résultat 1 à 16 :*

- **Résultat 6 (OS3):** des instances participatives de gouvernance sont opérationnelles au niveau des sites pilotes.
- **Résultat 7 (OS3):** la collaboration entre les services est améliorée.
- **Résultat 8 (OS3):** les capacités des gestionnaires sont renforcées.
- **Résultat 10 (OS4):** les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes sont engagées pour y faire face, de manière intégrée.
- **Résultat 11 (OS4):** l'environnement est valorisé au travers d'aménagements ou du développement d'activités économiques durables.
- **Résultat 12 (OS4):** les populations sont sensibilisées et sont impliquées dans la gestion durable de l'environnement.

**Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :**

La modification et l'amélioration du système de logement actuel vers un système permettant une meilleure gestion des effluents par la récupération du lisier et son stockage implique la construction d'un abri spécifique pour les porcs en fonction de leur stade physiologique, de la construction d'une rigole en arrière de cet abri pour acheminer le lisier vers une fosse en béton.

Concernant les parcs tournants, l'enjeu est d'optimiser les rotations entre élevage et cultures vivrières (mise en place d'un planning de rotation), pour limiter les infiltrations importantes de lisier dans le sol.

**Partenaires :**

- La CCIMA,
- Le STARP,
- Le lycée agricole,
- Le service de l'environnement,
- le Groupement Des Eleveurs.

## Coût de l'activité et financements envisagés :

Coût total et détail de la base du calcul financier en Fcfp:

Détail de ce qui pourrait être pris en charge par INTEGRE, ainsi que les co-financements éventuels.(budget sur 3ans)

	Unité	Nombre d'unité	Coût unitaire	Coût total (€)	Coût total (FCFP)	Partenaire financier
<b>1. Formation et sensibilisation des éleveurs</b>						
<b>1.1 Personnel</b>						
1.1.1 Technicien élevage CCIMA et responsable service élevage STARP	Formation	5	250	1250	149 163	CCIMA/STARP
<b>1.2 Déplacement</b>						
1.2.1 Transport local (visite de terrain/frais de véhicule)						
<b>1.3 Equipement</b>						
1.3.1 Matériel de formation et publication (sensibilisation sur gestion des effluents, préservation de l'environnement etc.)				1000	119 330	INTEGRE
<b>1.4 Consommables</b>						

CONTRACT  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

Siège  
BP 05,  
98848 Nouméa Cedex,  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 86 20 00  
Télécopieur : +687 86 38 18

Antenne régionale de Suva  
Private Mail Bag,  
Suva,  
Îles Fidji  
Téléphone : +679 337 0733  
Télécopieur : +679 337 0021

Antenne régionale de Pohnpei  
PO Box 0,  
Holonio, Pohnpei, 96941 FM,  
États fédérés de Micronésie  
Téléphone : +691 3207 523  
Télécopieur : +691 3202 725

Bureau national de coordination  
aux Îles Salomon  
PO Box 1408  
Honiara, Îles Salomon  
Téléphone : +677 85543,  
+677 85574  
Télécopieur : +677 85547

Courriel : [spc@spc.int](mailto:spc@spc.int)  
Site Web : [www.spc.int](http://www.spc.int)



Union Européenne

1.5 Sous-traitance et prestations externes						
1.6 Autres coûts directs						
<b>Coût total Action 1</b>				<b>2250</b>	<b>268 493</b>	
<i>Part Intègre</i>				<b>1000</b>	<b>119 330</b>	
<i>Autres financements</i>				<b>1250</b>	<b>149 163</b>	CCIMA/STARP
<b>2. Amélioration des aménagements pour un optimisation de la gestion des effluents dans les élevages</b>						
2.1 Personnel						
2.2 Déplacement						
2.2.1 Frais de transport (visite terrain)				2000	238 660	CCIMA/STARP

<b>2.3 Equipement</b>						
2.3.1 Mise en place d'aménagements pour une meilleure gestion des effluents d'élevage (construction fosses, grilles, matériaux pour construction, équipements élevage etc.)	Aménagements	12500	1	12500	1 491 625	INTEGRE=7500 RITA=5000
<b>2.4 Consommables</b>						
<b>2.5 Sous-traitance et prestations externes</b>						
<b>2.6 Autres coûts directs</b>						
2.6.1						
<b>Coût total Action 2</b>				<b>14 500</b>	<b>1 730 285</b>	
<i>Part Intègre</i>				<b>7500</b>	<b>894 975</b>	
<i>Autres financements</i>				<b>7000</b>	<b>835 310</b>	
<b>3. Stagiaires sur le territoire pour étude de faisabilité</b>						
<b>3.1 Personnel</b>						
3.1.1 Stagiaire	Stage	1500	2	3000	357990	Service environnement (500€ INTEGRE)
<b>3.2 Déplacement</b>						
3.2.1 Frais de déplacement (visite terrain)				2000	238 660	Service environnement

3.3 Equipement						
3.3.1 Divers				2000	238 660	Service environnement
3.4 Consommables						
3.4.1 Divers				2000	238 660	Service environnement
3.5 Sous-traitance et prestations externes						
3.6 Autres coûts directs						
3.6.1 Divers				1500	178 995	Service environnement
<b>Coût total Action 3</b>				<b>10500</b>	<b>1 252 965</b>	
Part Intègre				<b>500</b>	<b>59 665</b>	
Autres financements				<b>10000</b>	<b>1 193 300</b>	
<b>TOTAL</b>				<b>27 250</b>	<b>3 251 743</b>	
Part Intègre sur le budget Total				<b>9000</b>	<b>1 073 970</b>	
Autres financements sur le budget Total (financements alloués)				CIOM = 1625 STARP =1625 RITA = 5000 Service de l'environnement = 10000	CIOM =193 911 STARP = 193 911 RITA =596 650 Service de l'environnement = 1 193 300	



**Acceptabilité et intégration locale :** *Cette activité a-t-elle été présentée à la population locale et si oui comment a-t-elle été perçue? Quels sont les éléments qui permettront une bonne appropriation locale de cette activité par la population locale/les usagers/ les services concernés*

La formation et la sensibilisation de la population locale sur les risques de pollution et de contamination de l'unique nappe phréatique du territoire liée aux pratiques d'élevage actuelles sont essentielles pour permettre une bonne appropriation de cette activité. Il faudra communiquer sur les actions mises en œuvre pour la préservation des ressources naturelles du territoire et informer l'ensemble de la population.

### **Bénéfices attendus pour les populations :**

La préservation des ressources naturelles de l'île et notamment de la ressource en eau potable doit être une priorité pour la population locale. La mise en place d'un site pilote démonstratif permettant une gestion efficace des effluents d'élevage et présentant une manière de les valoriser sur le territoire tel que pour la production de compostage semble un projet tout à fait pertinent:

- Formation et sensibilisation à l'environnement du territoire et à l'importance de le protéger,
- Limiter l'impact des effluents d'élevage sur l'environnement,
- Amélioration des connaissances des éleveurs sur la conduite d'élevage,
- Amélioration des performances zootechniques des animaux.

### **Pérennité (si applicable) :**

Une mesure importante pour la pérennisation de ce projet consiste à renforcer les capacités techniques des familles d'éleveurs, pour l'application de meilleures pratiques d'élevage et d'agriculture et de sensibiliser la population au respect de l'environnement.

Une seconde mesure est de favoriser la dissémination des compétences par l'échange d'expérience acquise par les familles d'éleveurs et autres acteurs au cours du projet.

Enfin, par la prise de responsabilités dans le développement du secteur agricole et un travail collectif, les différents partenaires de ce projet seront en mesure d'apporter un suivi rigoureux et d'identifier les besoins de la population locale de façon à assurer un appui technique essentiel à la durabilité de l'action.

\*\*\*

CONTRACT  
 Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

Siège BP 05, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie Téléphone : +687 26 20 00 Télécopieur : +687 26 38 18	Antenne régionale de Suva Private Mail Bag, Suva, Îles Fidji Téléphone : +679 337 0733 Télécopieur : +679 337 0021	Antenne régionale de Pohnpei PO Box 0, Holarua, Pohnpei, 96941 FM, États fédérés de Micronésie Téléphone : +691 3207 523 Télécopieur : +691 3202 725	Bureau national de coordination aux Îles Salomon PO Box 1468 Honiara, Îles Salomon Téléphone : +677 25543, +677 25574 Télécopieur : +677 25547
--	---	---	--

Courriel : [spc@spc.int](mailto:spc@spc.int)  
 Site Web : [www.spc.int](http://www.spc.int)



**Pour mémoire, rappel des critères sur lesquels cette activité sera évaluée :**

1. Participer aux objectifs et à l'atteinte de résultats d'INTEGRE ;
2. Répondre aux enjeux identifiés pour le site pilote ;
3. Présenter une forte acceptabilité locale / être intégrée dans le contexte culturel
4. Etre au bénéfice des populations locales
5. Etre durable dans son utilisation de l'environnement
6. Présenter un potentiel de pérennisation
7. Présenter un bon rapport coût / efficacité
8. Avoir un caractère intersectoriel – NB : Clause particulière : une activité privée ne pourra être appuyée par le projet que si elle remplit TOUTES les autres conditions, et l'appui ne pourra pas être constitué d'une subvention directe
9. Etre répliquable, démonstratif et/ou Innovant
10. Etre co-financée (des financements indépendants d'INTEGRE sont prévus)